



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Comme chaque année à pareille époque, nos enfants retrouvent le chemin des écoliers tandis que les parents reprennent leurs tâches journalières après une période estivale marquée par plusieurs événements festifs dans notre ville amputés par une réglementation liée à l'alerte Vigipirate et à la monopolisation des forces de police appelées à la sécurité des jeux olympiques et qui nous a contraints à modérer nos spectacles.

Depuis quelques semaines, plusieurs situations sont dénoncées sur les réseaux sociaux à propos de l'entretien des cimetières, des trottoirs et des filets d'eau avec l'envahissement de la végétation. C'est une réalité que l'on trouve dans de nombreuses communes depuis l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires. L'entretien des espaces verts, y compris des cimetières, est, depuis plusieurs années, réalisé par une entreprise locale qui elle-même se trouve dans une situation difficile face à une végétation envahissante. **Nous pouvons, ici, remercier les propriétaires et les locataires, qui suivant leurs moyens, entretiennent la devanture de leur maison en supprimant, notamment, la végétation des trottoirs et des filets d'eau au regard de leur logement : un bel exemple de devoir citoyen.**

Une autre calamité apparaît tous les jours malgré l'installation de feux tricolores sur les axes principaux, des chauffards inconscients des risques qu'ils encourent envers eux mais aussi, et surtout des habitants, s'exercent à des excès de vitesse sur nos routes sans oublier les conducteurs de quads qui s'amuse à faire des tours gratuits dans les ronds points à des heures tardives.

Malgré tous ces aléas, la municipalité met tout en œuvre pour vous permettre de finir cette année dans les meilleures conditions.

Votre maire, Ghislain Rosier.

Chers Administrés,

Plus que jamais, la santé et le pouvoir d'achat sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes. A Recquignies comme ailleurs, la crise sanitaire nous rappelle à quel point notre santé et celle de nos proches sont précieuses. Les élus de notre commune l'ont bien compris et souhaitent mettre en place une mutuelle santé communale.

En collaboration avec **Choralis Mutuelle Le Libre Choix**, acteur local reconnu depuis plus de 60 ans, qui milite pour la liberté de choix de son praticien tout en offrant une protection complémentaire au meilleur rapport qualité prix, un dispositif social et solidaire permettra aux Réchigniennes et aux Réchigniens qui le souhaitent, de se couvrir efficacement pour leurs frais de santé, et ce **à moindre coût quel que soit votre statut** (étudiants, personnes sans emploi, seniors, etc.).

L'offre Santé Choralis Communes allie des **garanties de qualité**, des **services innovants**, un engagement **fort en prévention**, des **services d'assistance** et de **protection juridique** et des **tarifs négociés**. Les garanties proposées par Choralis Mutuelle Le libre Choix sont **sans condition de ressources, ni questionnaire médical**.

Cette offre vous sera présentée lors d'une réunion publique qui aura lieu le

Mercredi 25 septembre 2024 à 17h00 à la salle des fêtes

J'espère vous y retrouver nombreux.

Je vous prie d'agréer, Chers Administrés, l'expression de mes salutations les meilleures.

Votre maire, Ghislain Rosier.



Rentrée scolaire dans nos écoles

Pour cette rentrée scolaire, le nombre d'élèves dans chacune de nos écoles est le suivant : 49 pour l'école maternelle Paul Langevin, 16 pour l'école maternelle de Rocq, 79 pour l'école primaire du Centre et 29 pour l'école primaire Jean Vilar.

Le corps enseignant de l'école maternelle Paul Langevin est composé de Mme Hermant, directrice, assistée de Mme Boulehais et de Mme Paquin. Quant à l'école primaire du Centre, il est composé de Mme Degrie, directrice, assistée de Mme Minette, M. Dehaies, Mme Sacristao et de Mme Deville.

Le corps enseignant de l'école maternelle de Rocq est composé de Mme Couvreur, directrice. Quant à l'école primaire Jean Vilar, il est composé de Mme Lerat, directrice, assistée de Mme Alard et Mme Danger.

Bourse communale Collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Le montant de la bourse communale pour l'année scolaire 2024/2025 s'élève à 75€ et est réservé aux collégiens résidant à Recquignies et ayant moins de 16 ans le jour de la rentrée scolaire.

Le dossier sera à déposer en Mairie avant le 30 novembre 2024 avec les pièces justificatives suivantes :

Certificat de scolarité 2024/2025, justificatif de la bourse d'état 2024/2025, relevé d'identité bancaire ou postal, avis de non-imposition 2024 sur les revenus 2023 (des deux parents si concubinage), justificatif de l'autorité parentale (en cas de séparation ou de divorce), attestation de la CAF du mois de septembre 2024 mentionnant les enfants à charge.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité (photopies à la charge du demandeur).

Distribution des coquilles à la population

Les élus procéderont à la **distribution des coquilles de Noël à la population le samedi 14 décembre 2024 à partir de 09h00**. En cas d'absence, un coupon vous sera remis dans votre boîte aux lettres afin de venir les récupérer le lundi 16 décembre 2024 en Mairie, aux horaires d'ouverture de celle-ci.

Quant à la **distribution des coquilles dans les écoles de notre commune**, elle aura lieu le **vendredi 20 décembre 2024 dans le courant de la matinée**.

Distribution des colis aux anciens

Les élus procéderont à la **distribution des colis aux anciens le samedi 09 novembre 2024** dans le courant de la matinée

Récompense au mérite scolaire

La municipalité a décidé d'octroyer une récompense au mérite scolaire pour les jeunes de Recquignies ayant obtenu le diplôme national du brevet (DNB) ou le bac avec certaines mentions. Cette récompense, sous forme de carte cadeau, sera donnée aux jeunes lors du vin d'honneur de la cérémonie du 11 novembre 2024.

Conditions : résider Recquignies, être âgé de moins de 25 ans et être scolarisé en collège, lycée ou lycée professionnel.

Justificatifs à fournir lors de la demande : justificatif d'identité, justificatif de domicile de moins de trois mois et relevé de notes ou le diplôme indiquant l'obtention du diplôme et de la mention.

Date limite de dépôt de la demande: mercredi 16 octobre 2024.

Montants octroyés pour le DNB : néant pour la mention A.B., 50€ pour la mention B et 80€ pour la mention TB.

Montants octroyés pour le BAC : 80€ pour la mention A.B., 100€ pour la mention B et 150€ pour la mention TB.

LE PETIT RÉCHIGNIEN

Comité de Direction
Ghislain Rosier

Comité de Rédaction
Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage
Médias-Services Maubeuge,
1.000 exemplaires

Distribution
Service Technique

PROCHAINE PUBLICATION

Date prévisionnelle de parution

Date non connue à ce jour

Date de dépôt limite des articles

Date non connue à ce jour

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction.

MAIRIE DE REQUIGNIES

Place de la République
59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50
contact@mairie-recquignies.fr

<https://www.mairie-recquignies.fr>

Distribution des bons de Noël

Le mercredi 04 décembre 2024 aura lieu en Mairie la distribution des bons de Noël aux anciens (de 13h30 à 14h30) et aux demandeurs d'emploi (de 08h30 à 12h00 puis de 14h30 à 16h30).

	Personne seule		Couple	
	Barème	Montant	Barème	Montant
	450.00€	40.00€	680.00€	53.00€
1	600.00€	60.00€	830.00€	73.00€
2	750.00€	80.00€	980.00€	93.00€
3	900.00€	100.00€	1 130.00€	113.00€
4	1 050.00€	120.00€	1 280.00€	133.00€
5	1 200.00€	140.00€	1 430.00€	153.00€
6	1 350.00€	160.00€	1 580.00€	173.00€
7	1 500.00€	180.00€	1 730.00€	193.00€
8	1 650.00€	200.00€	1 880.00€	213.00€
9	1 800.00€	220.00€	2 030.00€	233.00€
10	1 950.00€	240.00€	2 180.00€	253.00€

Conditions pour les demandeurs d'emploi

Pour pouvoir en bénéficier, il faut être demandeur d'emploi depuis au moins trois mois, être domicilié à Requiagnies depuis au moins trois mois et avoir des ressources inférieures ou égales au barème du tableau ci-contre (il sera demandé de fournir tous les justificatifs correspondants).

Cas particulier, les demandeurs d'emploi au RSA avec des ressources inférieures ou égales au barème peuvent bénéficier des bons. Un bon de 35€ est accordé aux demandeurs d'emploi de plus de 18 ans à charge de leurs parents ou d'un tiers.

Les pièces justificatives à fournir sont le dernier avis d'imposition, le livret de famille, les trois derniers justificatifs France Travail, les trois dernières quittances de loyer et toutes les ressources de la famille (salaires, pensions, Assedic, RSA, allocations familiales, aides du conseil départemental, etc.).

Conditions pour les anciens

Pour pouvoir en bénéficier, il faut avoir plus de 60 ans et les ressources doivent être inférieures aux barèmes de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (A.S.P.A.), à savoir 12 144.27€ pour une personne seule (bon de 25€) et 18 854.02€ pour un couple (bon de 33€).

Distribution des vignettes Coupons Stibus Emeraude et Printemps

La distribution des coupons EMERAUDE et PRINTEMPS aura lieu du 23 au 31 décembre 2024 de 08h30 à 12h15 en Mairie. Concernant le coupon PRINTEMPS, celui-ci est réservé aux personnes de 60 ans et plus. Il est donc impératif de ramener un justificatif d'âge (carte d'identité ou passeport). Pour le coupon EMERAUDE, il est réservé aux personnes ayant un taux d'invalidité de 80% minimum reconnu officiellement par la MDPH. Il est donc impératif de ramener le justificatif MDPH en cours de validité (carte ou courrier officiel précisant le taux d'incapacité).

Tous les bénéficiaires des coupons EMERAUDE et PRINTEMPS doivent également présenter leur avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. Les personnes n'ayant pas d'avis d'imposition à leur nom (personne à charge d'un tiers) doivent fournir un justificatif précisant le montant de leurs revenus déclarés aux impôts ou attestant qu'elles ne sont pas imposables. **Si la carte est trop ancienne alors il faut ramener une photo récente.** Quant aux nouveaux bénéficiaires, ils doivent prévoir une photo récente et justifier de trois mois de résidence dans la commune (amener factures ou quittances de loyer).

HÔTEL DE VILLE

Du lundi au jeudi

08h30 à 12h15 et de
13h30 à 17h00

Vendredi

08h30 à 12h15

Samedi

Uniquement les semaines
paires de 09h00 à 12h00

Place de la République

MÉDIATHÈQUE

Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

Levée du courrier à 15h15

Place de Nice

**GARDERIE
SCOLAIRE**

Du lundi au vendredi

07h30 à 08h30

16h15 à 17h30
(école maternelle)

16h30 à 17h30
(école primaire)

Médiathèque medi@nice

HALTE GARDERIE

Lundi et Vendredi

08h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

Tél : 06.19.41.83.78
compt-aps@orange.fr

**Halte Garderie Itinérante
« Les P'tits Loups »**

Médiathèque medi@nice

Remise d'une gourde aux enfants des écoles communales

Dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024, Mme Lesueur et M. Vicente ont remis une gourde à tous les enfants des écoles de notre commune. Ils ont rappelé aux enfants ainsi qu'aux parents la nécessité de pratiquer un sport quel qu'il soit et de se renseigner auprès des associations sportives ou clubs de notre commune. Sportez-vous bien.



Installation d'un ostéopathe

Theo Stanus, masseur kinésithérapeute et récemment diplômé en ostéopathie, vous accueille dans son cabinet à Recquignies (6 rue Maurice Druart) pour vous proposer des soins d'ostéopathie.

Pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous, merci de bien vouloir contacter le 06.32.81.86.84.

Communiqué d'Icom Immobilier

Nous sommes ravis de vous annoncer que deux conseillers en immobilier sont désormais présents sur Recquignies, à savoir Mme Carine Pot (06.03.65.52.27) et M. Honorin Dupré (06.29.92.94.40).

Si vous avez des questions concernant l'achat ou la vente de biens immobiliers, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous aider à réaliser vos projets immobiliers en toute sérénité. Nous proposons également des estimations gratuites de la valeur de votre bien immobilier. Que vous soyez à la recherche de votre maison, que vous souhaitiez vendre votre bien au meilleur prix, ou que vous ayez simplement des questions sur le marché local, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller.

Révision des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Même si l'inscription est possible après le 31 décembre (loi n°2016-1048), une date limite d'inscription est toutefois à respecter. Les inscriptions se déroulent en Mairie. En plus du formulaire Cerfa n°12669*02 complété, il convient de fournir les documents suivants :

Pour une inscription : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an), un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois) et le décret de naturalisation pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française.

Pour un changement d'adresse à l'intérieur de la commune : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an), un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois).

Pour une erreur ou une modification d'état civil : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an) ou un acte de naissance ou de mariage.

PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences

07 octobre, 04 novembre et 02 décembre 2024 de 14h00 à 15h30 à la salle du Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences

Vendredi matin en mairie uniquement sur rendez-vous

Veuillez prendre un rendez-vous au préalable au 03.59.73.14.00 (du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

*Maison Nord Solidarités
Maubeuge Jeumont, Résidence
Jean Mossay, 10 boulevard
Pasteur, 59600 Maubeuge.*

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00 en Mairie de Fourmies

Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos, contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou par mail à aurelieperot59@gmail.com

Dépôt du dossier de la médaille de la famille française

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leur mérite, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation (article D215-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Peuvent obtenir cette distinction les mères ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants français dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.

Le dépôt des demandes en Mairie (formulaire CERFA n°15319*02) doit se faire avant le vendredi 07 février 2025 pour la promotion de l'année en cours.

Tribune de libre expression des élus (majorité et opposition)

Liste d'Union pour Recquignies et Rocq

Savez-vous qu'il est possible de bénéficier du Pass'Sport pour les jeunes de 6 à 30 ans sous certaines conditions ?

Le Pass'Sport est une aide forfaitaire de 50 euros attribuée pour favoriser la pratique du sport et réduire le coût des frais d'inscription dans un club.

L'aide concerne :

- Les enfants de 6 à 17 ans dont les familles perçoivent l'ARS.
- Les enfants de 6 à 19 ans dont les familles perçoivent l'AEEH.
- Les enfants de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH.

Elle s'adresse également aux étudiants, jusque 28 ans révolus, qui bénéficient, au plus tard le 15 octobre 2024,

- D'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur ou d'une aide annuelle accordée par les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.
- D'une aide annuelle sous conditions de ressources dans le cadre des formations sanitaires et sociales.

La durée du Pass'Sport concerne la saison 2024/2025 et l'inscription dans un club sportif est prolongée jusqu'au 31 décembre 2024.

Le cumul des aides (mairie, Conseil Départemental, Conseil Régional, CAF) est possible.

Liste Un Souffle Nouveau pour RECQUIGNIES-ROCQ (Hélène CORBEAUX, Olivier GARCIA et Christian RANDA)

Nous espérons que vous avez tous passé de très bonnes vacances, aussi bien celles et ceux qui sont partis quelques jours mais aussi celles et ceux qui n'ont pas eu cette chance.

L'heure de la rentrée a sonné.

À cet effet, nous vous présentons le tableau des effectifs (nombre d'enfants) prévisionnels dans nos 4 écoles :

ECOLES	Effectifs au 06/05/2024	Effectifs au 01/09/2024
Maternelle (RECQUIGNIES)	51	51
Primaire (RECQUIGNIES)	78	80
Maternelle (ROCQ)	16	15
Primaire (ROCQ)	30	28

Si les effectifs dans nos 2 écoles de RECQUIGNIES sont stables voire augmentent légèrement, la situation de nos 2 écoles de ROCQ inquiète.

Avec seulement 15 enfants inscrits en maternelle, l'avenir des écoles de ROCQ semble très incertain.

Les élus d'Un Souffle Nouveau pour RECQUIGNIES-ROCQ alertent le Maire, Ghislain ROSIER, sur la nécessité de prendre sans attendre des mesures fortes visant à éviter une fermeture d'école(s) à court terme à ROCQ !

DÉCHETTERIES

Jeumont : 1256 rue du Maréchal Leclerc.

Maubeuge : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

Lundi de 13h30 à 18h00.

Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Du vendredi au samedi de 08h30 à 18h00 non stop.

Dimanche de 08h30 à 12h00.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Pour toute demande relative aux services à la population, merci de vous adresser au Pôle Accueil. A noter qu'il est possible de remplir sa demande via le formulaire de contact sur le site Internet de la C.A.M.V.S.

Pôle Accueil de la C.A.M.V.S.

**18 rue du 145^{ème} Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge**

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Collecte des encombrants sur appel et rendez-vous au 06.72.79.21.55 ou 03.27.64.82.67 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous au 06.25.86.89.66 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Arrêté de circulation permanent sur la Place de Nice

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures restrictives de circulation et de stationnement de manière permanente sur la Place de Nice.

Les règles de circulation suivantes sont instaurées sur la Place de Nice :

- ◆ La circulation et le stationnement sont interdits aux véhicules de plus de 3,5 tonnes sauf service.
- ◆ **La circulation sur la Place de Nice s'effectue en sens unique en suivant le fléchage au sol.**
- ◆ L'entrée sur la Place s'effectue rue du 06 septembre au niveau du n°39 et la sortie s'effectue rue du 06 septembre au niveau du n°45A. La sortie s'effectue en respectant un arrêt au panneau « STOP ».
- ◆ Une zone de stationnement est réservée aux bus à droite de l'entrée sur une longueur de 25 mètres. Le stationnement y est interdit aux véhicules autres que les bus.
- ◆ **Le stationnement est interdit sauf service sur une distance de 30 mètres sur les dessertes latérales du n°3 et du n°7 donnant accès au stade des écoles et au restaurant scolaire.**
- ◆ Deux zones de dépose minute sont créées en face de chaque entrée de l'école du Centre de part et d'autre de l'entrée de la salle des fêtes. Ces emplacements sont réservés uniquement pour un court arrêt et non pour un stationnement.
- ◆ Deux places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite sont créées en face de l'entrée de la salle des fêtes. Deux autres places sont créées en face de la médiathèque, une autre en face de la pharmacie.
- ◆ Deux places de stationnement sont réservées en face de la pharmacie aux véhicules électriques pour la recharge des batteries.
- ◆ Une place de stationnement est réservée aux livraisons au niveau de la pharmacie.
- ◆ **L'accès à la salle des sports Marie-Amélie Le Fur, aux ateliers municipaux et au restaurant scolaire est réservée aux véhicules des services de la mairie ainsi qu'aux véhicules de service. Les administrés désirant accéder à ces bâtiments devront stationner sur la Place de Nice.**



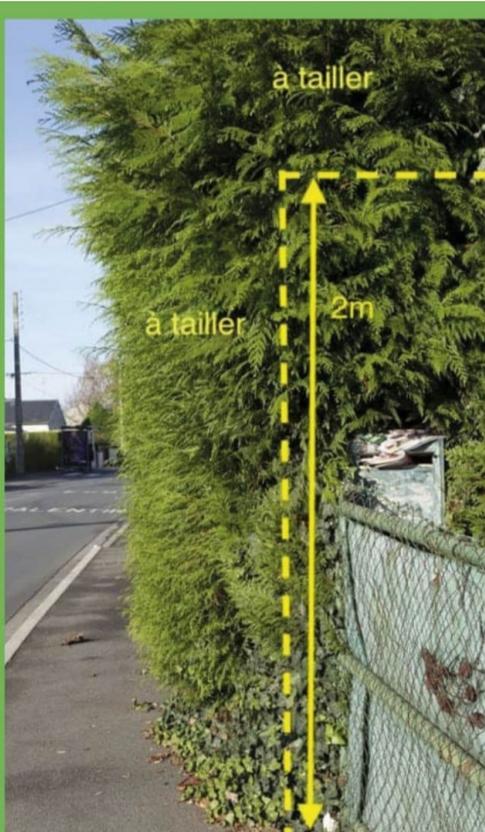
Ouverture et clôture de la chasse dans le département du Nord pour la campagne de chasse 2024/2025

Un arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse dans le département du Nord pour la campagne de chasse 2024-2025 est entré en vigueur. **La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée, pour le département du Nord, du dimanche 15 septembre 2024 à 09h00 au vendredi 28 février 2025 à 17h00.** Afin de favoriser la protection et le repeuplement du gibier, les heures de chasse de l'ouverture à la clôture générale sont fixées de 09h00 à 17h00, heures légales.

Avis aux promeneurs : restez sur les sentiers balisés, portez des vêtements clairs (une chasuble ou un gilet fluorescent). Dès que vous constatez que vous entrez dans une zone de chasse, ne vous cachez pas. Au contraire, faites en sorte d'être vu par les chasseurs. Dès que vous êtes identifié, parlez aux chasseurs afin de recueillir un maximum de renseignements.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

Rappel sur les encombrants

Vous devez impérativement contacter AGIIE par téléphone (06.72.79.21.55 ou 03.27.64.82.67 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, service et appels gratuits) ou par courriel à service-encombrants@gessa.fr **afin d'obtenir une date pour l'enlèvement de vos encombrants. Ceux-ci seront à déposer sur le trottoir la veille et non plusieurs jours avant, ceci dans un souci de salubrité publique !**

Il est important de respecter les consignes, à savoir que certains déchets ne seront pas ramassés : pneumatiques, objets en verre, déchets amiantifères (tôles fibrociment), carcasses de véhicules motorisés, déchets (verts, toxiques, radioactifs, anatomiques ou infectieux, provenant d'activités professionnelles), gravats, produits de démolition de maçonneries de toutes sortes, résidus liquides, pâteux, huileux ou matériaux explosifs. **Ces déchets sont à amener obligatoirement en déchèteries !**

Merci de votre collaboration.

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques (trottoirs) ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

Il est de la responsabilité de l'habitant de désherber au pied de sa maison et de sa limite de propriété et de le faire de façon naturelle, sans produits chimiques, d'autant plus que depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente de ces produits est interdite.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.





A.L.S.H. Petite Enfance (3-5 ans)

Au programme : les Jeux olympiques ! Ce thème a permis aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives, de découvrir l'entraînement d'un athlète et de découvrir toutes les activités liées aux JO.

Au programme des activités et de belles sorties, comme la sortie au poney club, le cinéma, au zoo, les sorties à la piscine et sans oublier la Mer de Sable qui ont su ravir petits et grands. Pour clôturer ces quatre belles semaines, nous avons organisé une exposition d'art réalisée par les enfants. Les parents ont pu aussi voir les talents de chanteur des enfants, qui ont interprété la chanson de la flamme olympique.

C'est ainsi que se sont achevées ces quatre belles semaines de centre. Nous souhaitons à tous les enfants d'agréables vacances et une belle rentrée.

A.L.S.H. Ados (6-17 ans)

L'équipe des Jeux olympiques a accueilli 48 enfants pour un mois de plaisir. Les enfants ont pu réaliser leurs activités manuelles avec leurs animateurs, ainsi que des activités sportives.

Nous avons effectué un inter-centre avec la ville de Jeumont, le karting est venu aussi au centre ainsi que l'Escape Game, initiation au basket-ball, canne de combat, golf, ergomètre, rugby, poneys, piscine de Recquignies ainsi que l'Emeraude, une grosse journée au Val Joly avec jeux d'adresse et biathlon.

Pour le plus grand bonheur des enfants nous avons organisé une veillée sur le thème de « *Vendredi tout est permis* ». Pour la sortie de fin de centre nous sommes allés à la Mer de Sable.



Camp d'été

Du 06 au 19 juillet dernier, vingt adolescents de la commune ont pris la direction de l'Italie à l'occasion du 14^{ème} camp d'été organisé par la Municipalité. Cette année encore, les jeunes ont profité pleinement d'un riche panel d'activités et découvertes pour découvrir la culture italienne. Ils ont séjourné dans un centre bord de mer, avec plage privée, dans la ville de Cesenatico, au bord de l'Adriatique. Les lieux sont réputés pour ses maisons colorées et ses voiliers traditionnels ballottant sur le canal, et le fameux Porto Canale, le cœur de la vieille ville, conçu par le grand Léonard de Vinci.

Le groupe a également visité Venise, la capitale de la Vénétie mondialement connue pour ses canaux, son carnaval, la place Saint Marc, etc. et l'iconique ville de Florence, la capitale de la Toscane, qui n'est autre que la capitale de la culture, des arts, centre de la Renaissance italienne et berceau de l'histoire nationale.

Les activités sportives et notamment nautiques n'étaient pas en reste. Les jeunes sont allés au parc d'attraction Mirabilandia, au parc aquatique Aquamirabilandia, etc. en plus de la banane bus et autres activités de plage.



Communiqué de la boutique St Vincent de Paul

La boutique Saint Vincent de Paul de Recquignies est située rue de la Brasserie/rue Paul Ronval. Elle est ouverte le mardi de 13h00 à 16h00 et le dépôt se fait le matin dès 08h30.

Vous y trouverez des livres, vêtements, linge de maison, bibelots et bien d'autres choses.

Pour toute information, vous pouvez contacter le 06.15.03.39.09.

Activités du club des cheveux d'argent

Durant cet été, le club a organisé pour ses adhérents des activités extérieures : sortie au bowling avec repas sur place, sortie à la brasserie de Monceau Saint Wast avec découverte de la fabrication de la bière et repas à la brasserie, visite de la fromagerie et dégustation à la ferme du Pont des Loups à Saint Aubin, croisière sur la Sambre pour un après-midi guinguette avec l'accordéoniste Alexis Labarrière.

Nos prochaines activités sont la sortie à la kermesse de la Bière à Maubeuge le mercredi 16 octobre 2024 avec le chanteur Michel Fugain (20€ pour les adhérents du club, 40€ pour les extérieurs), le thé dansant avec Benoît Plaitin le jeudi 31 octobre 2024 à la salle des fêtes et le marché de Noël d'Arras le samedi 07 décembre 2024 (20€ pour les adhérents du club, 25€ pour les extérieurs).



A titre d'informations, d'autres activités au sein du club sont prévues notamment pour fêter la première année de la nouvelle équipe qui compte désormais 46 adhérents.

Si vous aussi vous êtes intéressés alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Chantal au 06.60.25.92.29, Michèle au 06.12.75.99.23 ou Gérard au 06.59.12.90.09.



Communiqué de l'A.S.R.

L'A.S.R. recrute pour la saison 2024/2025 dans les différentes catégories de jeunes, à savoir U6-U7 (année 2018/2019), U8-U9 (année 2016/2017), U10-U11 (année 2014/2015) et U12-U13 (année 2012/2013).

Tous niveaux acceptés. Si vous êtes intéressés alors contactez le 06.27.21.40.36 ou directement via la page Facebook AS Recquignies.

Le tarif de la licence ASR pour la saison 2024/2025 est de 20€ pour les jeunes U6 à U13, 40€ pour les seniors femmes, seniors B et seniors A. Les chèques Pass'Sport sont acceptés et 20€ sont remboursés sur votre première licence si vous habitez Recquignies.

Communiqué du B.C.A.B.R.

Le Basket Club Assevent-Boussois-Recquignies recrute des jeunes nés en 2009/2010 pour étoffer son équipe U17 la saison prochaine 2024/2025.

Si tu es motivé, si tu veux rejoindre un club en plein essor et participer à un nouveau projet alors contacte le 06.88.23.86.45.

Nous recherchons également des jeunes (filles et garçons) nés en 2014/2015/2016 ainsi qu'un coach pour les U9/U10/U11 filles et garçons. Formations assurées.

Contactez le 06.88.23.86.45.

Tout est calme, silencieux. C'est la débâcle allemande. Chacun est chez soi craignant coups de feu, bombardements et représailles. **Soudain « ILS ARRIVENT ! ».** Ce cri a vite fait le tour du village. Venant de Cerfontaine, une colonne blindée entrait dans notre cité le 02 septembre 1944 à 18h00. Ils arrivent, oui les alliés, des Américains fonçant vers la Belgique.

Ce fut l'allégresse parmi la population, tout le monde voulait serrer les mains, embrasser ces soldats qui nous rapportaient la liberté. Oui, une joie indescriptible, des rires, des cris, des larmes de bonheur. Là des fleurs, des bouteilles de vin étaient offertes à ces libérateurs qui, eux, distribuaient chocolats et cigarettes, denrées rares à cette époque.

La colonne traverse le village lentement à cause des escarmouches possibles, et des habitants qui se pressent autour de chaque véhicule. Un tank Sherman, muni d'un engin excavateur ne peut franchir le pont, sur la Sambre, pont alors métallique et étroit, il est obligé de se replier sur notre grande place et d'y prendre position.

Recquignies a son tank ! Recquignies est libre !

Comémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération de Recquignies

Le week-end du 30 août au 02 septembre 2024, la municipalité a célébré le 80^{ème} anniversaire de la libération de notre ville. A cette occasion, la médiathèque avait mis en valeur ses documents sur la seconde guerre mondiale, une messe du souvenir a été célébrée à l'Eglise Saint-Sulpice. Puis un recueillement avec dépôt de gerbes a été effectué aux monuments aux morts ainsi que sur les tombes de Messieurs Armand Beugnies, Maurice Druart, René Fourchet, Georges Herbecq et Paul Ronval. Un cinéma de plein air, un concert et un bal rétro étaient également au programme.



Le saviez-vous ?

En hiver 1943-1944, opérant un sabotage « aux Bons Pères » à Rousies, un groupe de résistants fut surpris par une patrouille allemande. **Paul RONVAL** et **Maurice DRUART** poursuivis et arrêtés le 17 février 1944, après avoir été torturés, sont fusillés le 20 juin 1944 au fort de Seclin avec d'autres de Boussois et de Jeumont.

Le 14 août 1944, affolés à l'approche des alliés, les Allemands réquisitionnent tout ce qui peut rouler. Un groupe de résistants voulut intercepter une patrouille le long de la voie ferrée entre les deux passages à niveaux afin de récupérer des armes à l'ennemi. Pris en tenaille, **René FOURCHET** est grièvement blessé et décédera quelques instants après avoir été transporté dans une classe de l'école du Centre.

Le 03 septembre 1944, les colonnes alliées prennent en étau une grande partie d'une division allemande. L'aviation intervient et c'est le bombardement à Gognies-Chaussée. Les survivants se réfugient dans les fortins environnants. Encore bien armés, ils se retranchent dans la casemate de l'Epinette à l'entrée d'Elesmes. Le combat dura toute la journée. **Armand BEUGNIES**, alors qu'il allait lancer ses grenades sur le fortin, est frappé à mort.

Brancardier dans la résistance, **Georges HERBECQ**, engagé volontaire, devait hélas lui aussi perdre la vie, lors de la bataille du Palatinat, à 19 ans, le 10 avril 1945.

Pour ce qu'ils ont fait, qu'ils ne soient jamais oubliés !



GEORGES HERBECQ



MAURICE DRUART



RENE FOURCHET



PAUL RONVAL



ARMAND BEUGNIES

Retour en photos





19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30

1. Cérémonie du 08 mai.

2. Exposition « *Jeux d'ailleurs et d'autrefois* » prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord en mai.

3. à 5. Voyage des Aînés à destination de Dinant le 25 mai.

6. et 7. 34^{èmes} Foulées Réchigiennes le 02 juin.

8. Remise des récompenses aux futurs sixièmes le 14 juin à l'auditorium.

9. et 10. Concerts de « *Cover No' Mad's Land* » et « *Simply Tina by Malika* » le 21 juin sur la Place de Nice dans le cadre de la fête de la Musique.

11. à 13. Sortie au festival mondial de danses et musiques folkloriques d'Anor le 23 juin.

14. Test de connaissances en repassant le « Certificat d'Etudes Primaires » le 28 juin à l'auditorium.

15. Fête de l'école maternelle de Rocq le 06 juillet.

16. à 21. Animations (marche aux lampions, spectacle de marionnettes, thé dansant, animations musicales, concours de déguisements et de vélos fleuris, concerts, tombola, feu d'artifice, etc.) dans le cadre de la ducasse de Recquignies du 05 au 08 juillet.

22. et 23. Concerts de « *Graffiti Fish* » (pop) et « *Kocham Cie* » (musique des Balkans) le 11 juillet sur le parvis de l'Hôtel de Ville dans le cadre du festival Joly Jazz en Avesnois de l'association « Bougez Rock ».

24. Cérémonie du 14 juillet.

25. à 27. Animations (brocante, spectacle de marionnettes, tombolas, karaoké, défilé des Gilles, etc.) dans le cadre de la ducasse du hameau de Rocq des 10 et 11 août.

28. à 30. Exposition de documents à la médiathèque, concert des « *Satin Doll Sisters* » et bal rétro, musette, guinguette des années 1940 à la salle des fêtes dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la libération de Recquignies du 30 août au 02 septembre.

Retrouvez toutes les photos des manifestations en allant sur le site <https://www.mairie-recquignies.fr>, rubrique « Galeries Photos »

Spectacle très jeune public (à partir de 3 mois) « Petit-Bleu et Petit-Jaune »

Mercredi 02 octobre 2024 à 11h00 à la médiathèque

Gratuit, nombre de places limité !

Le duo de la compagnie « *Bonnes intentions* » revisite le livre « *Petit-Bleu et Petit-Jaune* » et « *donne vie* » aux formes colorées et poétiques de Léo Lionni. Il transfigure ces personnages énigmatiques par le biais de ballons de baudruche dans leur forme la plus basique, rendant ainsi vivants les protagonistes de cette histoire. Les ballons sont alors des petits êtres emportés dans leur découverte du monde, Petit-Bleu et Petit-Jaune viennent au contact des enfants, entourés d'effets visuels et sonores, mais toujours attachants de simplicité.



Concert Gospel avec Joniece Jamison et les chorales Mélimélie et Amicroches

Dimanche 13 octobre 2024 à 15h30 à l'Eglise Saint Sulpice

10€ adhérents / 12€ non-adhérents. Billetterie en ligne ou à la médiathèque

Joniece Jamison chante les spirituals depuis son enfance et ses concerts sont des actes de foi profonde qui lui permettent de se transcender et de laisser ses auditeurs au bord des larmes ou dans une frénésie qui leur fera faire le tour de l'église en dansant et en chantant avec elle. Une chose est sûre, vous vous souviendrez de ce concert. Elle sera accompagnée des chorales Mélimélie et Amicroches.



Spectacle de marionnettes « Le sort de Pauline » du « Théâtre la Filoche »

Judi 31 octobre 2024 à 18h00 à la médiathèque

3€ adhérents / 6€ non-adhérents / Gratuit pour les moins de 5 ans

Bave de crapaud, chaudron et entraînement au balai, voici le quotidien de Pauline la petite sorcière. Depuis toute petite, Pauline a bien des peines pour s'intégrer parmi les siens. Et pour cause, elle vient d'échouer pour la troisième fois à l'obtention de son diplôme de sorcière ! Mais sur les conseils de son ami de toujours Croa la grenouille, un grand voyage initiatique l'attend. Sur sa route un pirate, un marchand et un ours seront de la partie pour l'aiguiller et lui confier un terrible secret !



Spectacle de musique et danse ibérique « Flamenco Gypsy Fusion »

Dimanche 24 novembre 2024 à 15h30 à la salle des fêtes

10€ adhérents / 12€ non-adhérents. Billetterie en ligne ou à la médiathèque.

La compagnie « *Los de la Noche* » est une formation d'artistes professionnels qui propose un répertoire unique et varié. Elle vous fera vivre une expérience inoubliable en vous plongeant dans un univers typique, intense et plein d'émotions. Danse Flamenco, Gypsy et Sévillanes, Guitare Flamenca, chants, percussions, guitares basses, cuivres, une formation complète pour un spectacle qui emmènera le public autour des danses et folklores espagnols.



Comédie musicale « L'adultère pour les Nulles » par Dianne Coutteure van den Eijnden

Vendredi 29 novembre 2024 à 20h00 à la salle des fêtes

Gratuit. Billetterie en ligne ou à la médiathèque

Comédie musicale pour une personne, un cours d'apprentissage pour comment capturer le mâle idéal, si toutefois ça existe ! Alexandre Dumas affirmait déjà que les chaînes du mariage sont si lourdes qu'il faut se mettre à deux pour les porter, parfois à trois. Les femmes ont un point commun avec les hommes : elles sont fidèles jusqu'au jour où leur est donnée l'occasion de ne plus l'être. Et pourtant ! Qui d'entre nous n'a pas rêvé de regarder dans l'assiette du voisin, de chasser sur d'autres terres, de céder à la tentation quitte à donner un petit coup de couteau provisoire dans le contrat d'union. Au travers des réflexions humoristiques, de chansons tendres et parfois coquines, « *L'adultère pour les nulles* » vous dévoilera les mille et un secrets pour capturer le mâle idéal.



Notez dans vos agendas les prochains ateliers de la médiathèque !

Atelier de dessins Manga pour enfants à partir de 8 ans, animé par l'association « *IDEM + Arts* », le jeudi 24 octobre à 14h30 à la médiathèque.

Atelier créatif Halloween pour enfants à partir de 5 ans, animé par l'Office de Tourisme de l'Avesnois, le lundi 28 octobre à 14h30 à la médiathèque.

Atelier couture « sac à bonbons Halloween » pour enfants à partir de 8 ans, animé par l'association « *Fil'Ambule* » le mardi 29 octobre à 14h30 à la médiathèque.

Atelier d'art floral pour adultes, animé par l'Atelier Floral de Rousies, le mardi 19 novembre à 14h00 à la médiathèque.

Atelier créatif Noël pour enfants à partir de 5 ans, animé par l'Office de Tourisme de l'Avesnois, le lundi 23 décembre à 14h30 à la médiathèque.

Tarifs : gratuit pour les adhérents / 3€ pour les non adhérents

Théâtre semi-patoisant « A L'bonne Bistoule », pièce d'Olivier Bodelet de « Histoire d'ici et d'ailleurs »

Vendredi 06 et samedi 07 décembre 2024 à 20h00 à la médiathèque

Entrée libre avec un don minimal de 3€ au profit du Téléthon

Dans un bar des années 80, Mado en a des histoires à raconter depuis près de 30 ans. Une fidèle clientèle qui refait le monde avec de grandes idées. Aujourd'hui, un jour à part, Elle, une jeune fille qui découvre la vie et rêve d'amour et de contes de fées. Lui, un jeune homme, recherche celle qu'il aimera. Se rencontreront-ils ? Sur fond des années 80, découvrez les bases de la société actuelle, rencontrez des personnages qui vous feront voyager dans le temps, rire et pleurer. Une aventure où se mêlent le français et le patois, le passé et le présent, la joie et la nostalgie.

Spectacle de marionnettes à fils « La Nuit des Jouets » du « Théâtre Mariska »

Vendredi 27 décembre 2024 à 18h00 à la médiathèque

3€ adhérents / 6€ non-adhérents / Gratuit pour les moins de 5 ans



C'est l'heure à laquelle, une fois par an, les jouets de Petit Jean prennent vie. Mais c'est un secret bien gardé, et notre petit héros ignore que ses jouets préférés vont prendre vie, car en principe, le petit garçon doit dormir à cette heure avancée de la nuit. Petit Jean sent bien qu'il se passe quelque chose derrière le petit castelet. Il imagine même que son petit papa préféré lui prépare une surprise. Il espère secrètement assister à une petite pièce de théâtre avant d'aller dormir, comme une belle histoire que l'on pourrait lui raconter pour bien finir la journée. Hélas, même si Petit Jean s'approche pour surprendre son papoune, il n'y a personne dans le castelet. Pourtant, quelque chose a bougé ! Marionnette est vivante !

REPAS DES ANCIENS DU DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024

**Pour pouvoir y participer, vous devez avoir atteint vos 60 ans.
Coupon à déposer en Mairie avant le mercredi 02 octobre 2024.**



Nom **Prénom**

Adresse

Date de naissance / / **Tél.** / / /

Accompagné(e) de votre conjoint(e) ? oui non (si oui, merci d'indiquer ci-dessous ses coordonnées)

Nom **Prénom**

Adresse

Date de naissance / / **Tél.** / / /

Un véhicule doit venir vous chercher ? oui non



LE PETIT RECHIGNIEN

Agenda des prochains événements

Vie Municipale

Le 25 septembre, Réunion publique pour la mutuelle communale à 17h00, Salle des fêtes.

Le 02 octobre, Spectacle très jeune public « Petit-Bleu et Petit-Jaune ! » à 11h00, Auditorium (Gratuit).

Le 02 octobre, Dernier délai pour déposer le coupon d'inscription au repas des anciens, Mairie.

Le 04 octobre, Medi@Nice dictée à 17h30, Auditorium.

Le 13 octobre, Concert Gospel à 15h30, Eglise Saint-Sulpice de Recquignies (Tarif A).

Le 20 octobre, Concert d'Automne de l'Harmonie de Recquignies à 15h00, Salles des fêtes (Gratuit).

Le 27 octobre, Repas des anciens à partir de 12h00, Restaurant scolaire.

Le 31 octobre, Spectacle de marionnettes « *Le sort de Pauline* » à 18h00, Auditorium (Tarif D).

Le 09 novembre, Distribution des colis aux anciens.

Le 11 novembre, Cérémonie aux monuments aux morts de Rocq (11h00) puis de Recquignies (11h15). Vin d'honneur à la salle des fêtes.

Le 24 novembre, Spectacle « *Flamenco Gypsy Fusion* » à 15h30, Salle des fêtes (Tarif A).

Le 29 novembre, Comédie musicale « *L'adultère pour les Nulles* » à 20h00, Salle des fêtes (Gratuit).

Le 30 novembre, Dernier délai pour déposer le dossier de la bourse communale Collège de la 6^{ème} à la 3^{ème} ainsi que le dossier de récompense au mérite scolaire, Mairie.

Le 04 décembre, Distribution des bons de Noël aux anciens de 13h30 à 14h30, et aux demandeurs d'emplois de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 16h30, Mairie.

Les 06 et 07 décembre, Théâtre semi-patoisant « *A L'bonne Bistoule* », à 20h00, Auditorium (Entrée libre avec un don minimal de 3€ au profit du téléthon).

Le 14 décembre, Distribution des coquilles à la population.

Le 20 décembre, Distribution des coquilles dans les écoles.

Le 27 décembre, Spectacle de marionnettes « *La nuit des Jouets* » à 18h00, Auditorium (Tarif D).

« Il était une toute petite histoire »

Les 08 octobre, 12 novembre et 10 décembre de 10h40 à 11h15, Bébés lecteurs 0-3 ans, Médiathèque (Gratuit, sur réservation).

Vignettes Stibus

Les 03/04/07 octobre, 05/06/07 novembre et 04/05/06 décembre, Distribution de 08h30 à 12h15, Mairie.

Du 23 au 31 décembre, Distribution des coupons Stibus Emeraude et Printemps de 08h30 à 12h15, Mairie.

Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52), de Mme Dupont (03.27.67.04.39) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19).

Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de M. Legrand (06.51.18.71.91).

Cabinet de Mme Daime (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73).

Cabinet de M. Gentile (03.27.68.90.50).

Cabinet de Mme Detrez (06.89.36.62.01), de Mme Damen (06.73.77.87.64) et de Mme Bourguelle (06.72.91.24.58).

Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.11).

Cabinet de Mme Dumser-Bila (06.95.99.07.55).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouvez nous sur www.mairie-recquignies.fr